



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

*Rentrée scolaire 2021*

## **Retour à la normale? Pas si vite!**

**Montréal, 2 juin 2021** — Réagissant au plan de la rentrée scolaire 2021 annoncé ce matin par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) rappelle l'importance de demeurer prudent et considère que le gouvernement doit préciser de nombreux éléments de son plan pour assurer un retour sécuritaire en septembre, à la fois pour les élèves et pour les profs. Les comportements individuels et collectifs auront une incidence sur la capacité de revenir à la normale dans les établissements scolaires.

Le plan de la rentrée scolaire annoncé par le ministre Roberge repose d'abord sur une couverture vaccinale de 75 % des élèves de 12 à 17 ans. Cela étant, le retour en établissement scolaire pourrait ressembler à ce que les élèves, jeunes et adultes, ont toujours connu. La FAE réitère toutefois que la question de la vaccination demeure la pierre angulaire du succès de cette rentrée. Le gouvernement devra s'assurer, au cours des prochaines semaines, de maintenir un rythme accéléré de vaccination de la population, surtout auprès des jeunes de 12 à 17 ans, sans qu'il n'y ait de rupture tant sur le plan des services que des doses disponibles.

Ensuite, la FAE salue la volonté de poursuivre les efforts en matière de nettoyage des surfaces et de règles d'hygiène. Cependant, en ce qui a trait à l'aération et à la ventilation des établissements scolaires, le gouvernement continue de s'appuyer sur des données erronées puisque la méthodologie sur laquelle il s'appuie pour les recueillir n'est pas la bonne. La FAE est d'ailleurs en procédure judiciaire devant la Cour supérieure à cet effet. « Le plan ne semble pas tenir compte du rôle central de la persistance des variants et de l'arrivée potentielle des variants hybrides. De plus, la question de l'aération et de la ventilation dans les établissements demeure entière. Il est hors de question que les profs et les élèves subissent les effets de la gestion chaotique de ce dossier par le ministre. À ce sujet, le ministre n'aura pas d'autre chance. Pour assurer la santé et la sécurité des profs et de leurs élèves, il importe que le gouvernement se mette à la tâche de manière sérieuse, au lieu de saupoudrer des sommes qui ne seront d'aucune efficacité », de dire Sylvain Mallette, président de la FAE.

Considérant que le plan annoncé par le ministre repose sur l'idée d'un retour à la normale, la FAE remet en question la décision du gouvernement de maintenir l'état d'urgence sanitaire. S'il fallait que des mesures de mitigation soient mises en place en raison de la résurgence du virus, de ses variants ou variants hybrides dans le réseau scolaire, celles-ci peuvent être appliquées sans que le gouvernement ait recours à l'état d'urgence.

Par ailleurs, en prévision de la prochaine rentrée, la FAE a mené une consultation auprès de ses membres à la suite de laquelle elle a transmis 35 questions au ministre et est toujours en attente de réponses.

## **Profil de l'organisation**

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Marie-Julie Théoret, conseillère au Service des communications, au 438-990-5616 ou à [mj.theoret@lafae.qc.ca](mailto:mj.theoret@lafae.qc.ca)